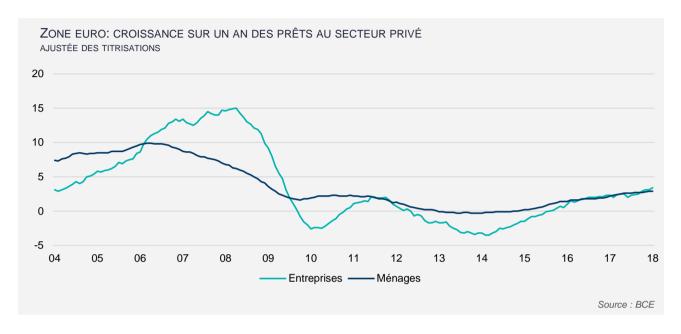
LE GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

2018 | Graphique n°8



ZONE EURO : POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DU CRÉDIT AU SECTEUR PRIVÉ

Les chiffres de janvier confirment le redressement du crédit au secteur privé. Avec plus de 41 milliards de nouveaux crédits accordés aux entreprises et aux ménages, le mois dépasse de peu le mois d'octobre dernier et représente le montant le plus élevé depuis 2008. La croissance annuelle des prêts au secteur privé atteint maintenant 3,3%, tirée par les prêts aux ménages comme ceux aux entreprises.



NOTRE ANALYSE

Cette amélioration concerne maintenant quasiment tous les pays. Seuls Chypre et la Grèce voient encore les encours de prêts se contracter de plus d'un pourcent. En Espagne, le rythme de contraction a nettement ralenti, après une baisse de plus de 30% des encours de prêts du secteur bancaire. Néanmoins, l'Allemagne et la France reste les principaux contributeurs à l'amélioration.

Le mouvement de redressement du crédit devrait se poursuivre. Le rapport de janvier 2018 sur les conditions de prêts montre en effet un appétit croissant des emprunteurs et une poursuite de l'assouplissement des conditions d'octroi de crédit par les banques.

Ceci devrait continuer à soutenir la reprise dans la zone euro.

L'opinion exprimée ci-dessus est datée du 2 mars 2018 et est susceptible de changer.



Ce document n'a pas de valeur pré-contractuelle ou contractuelle. Il est remis à son destinataire à titre d'information. Les analyses et/ou descriptions contenues dans ce document ne sauraient être interprétées comme des conseils ou recommandations de la part de Lazard Frères Gestion SAS. Ce document ne constitue ni une recommandation d'achat ou de vente, ni une incitation à l'investissement. Ce document est la propriété intellectuelle de Lazard Frères Gestion SAS.